

Commune de PLAN DE BAIX (Drôme)

Compte-rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL du 2 aout 2018

Présents : Christine TERRAIL, René DRUGUET, Philippe BOUCHET, Jean-Claude MUGUET, Christophe SARAYOTIS, Xavier DIVANACH

Absent excusé : Vincent FAURE (pouvoir à Christine TERRAIL), Cédric FAURE, Florent BEAL

Absents : Jean PUZENAT

Mme Christine TERRAIL est nommée secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de la séance du 28 juin 2018 à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1/ Choix entreprise de contrôle externe des réseaux d'assainissement

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les travaux concernant le lot n°1 du marché « Travaux élimination des ECP et construction d'une nouvelle station d'épuration » concernant la réhabilitation du réseau d'assainissement doivent subir un contrôle externe. Ce contrôle prend en compte une inspection visuelle et télévisuelle ainsi que des essais d'étanchéité et un hydrocurage.

Monsieur le Maire propose de choisir l'entreprise TECHNI-VISION pour un montant total de 2 466€ HT, soit 2 959,20€ TTC.

Adopté à l'unanimité.

2/ Maison de Service Au Public . transfert de la MSAP de Livron : approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation de Charges (CLETC)

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que la commune de Livron a sollicité le transfert de sa MSAP dans le cadre de la compétence création et gestion de MSAP de la Communauté de Communes du Val de Drome.

Cette demande, conformément aux textes en vigueur, a fait l'objet d'analyses lors d'une réunion de la commission locale d'évaluation du transfert des charges (CLETC) qui s'est déroulée le 27 juin 2018.

La mission de cette commission intercommunale est d'évaluer le coût de chaque transfert.

Cette commission a été instituée par délibération de la CCVD n°3/26.05.15/C, elle est composée de membres désignés par les conseils municipaux.

Suite à un travail précis et minutieux des services de la commune de Livron et de la CCVD, la commission a approuvé un rapport d'évaluation lors de sa réunion du 27 juin 2018. Cette dernière a conclu favorablement au transfert de charges et à un transfert de ressources de la commune d'un montant de 78 960,43€.

Rejeté à 7 voix « contre ».

FIN DES DELIBERATIONS

Points divers :

- Station d'épuration : le branchement ENEDIS devrait être fait aux alentours du 10 septembre

- Nettoyage Église : Monsieur Jan VAN INGEN souhaite nettoyer le terrain lui appartenant (parcelle 1156), située autour de l'église. Il souhaite aussi arracher les buis et arbustes placés autour de l'église dans un souci d'esthétique et demande ainsi l'accord au conseil. Le Conseil accepte la demande de Monsieur VAN INGEN et lui transmet quelques préconisations.

- Référent Climat : la CCVD est engagée dans une politique énergétique et élabore son plan climat-air-énergie territorial (PCAET) et demande un référent communal afin de constituer un comité de pilotage. Philippe Bouchet est désigné.

- Circulation Village : Le conseil municipal, après débat, décide de transformer la route traversant le village (hors départementale 70) en impasse. Un courrier d'information sera envoyé aux riverains et un arrêté sera pris par délibération.

La séance est levée à 20h